


Droits d'auteur & Publication scientifique

 AGROPOLIS International

 **Journée d'étude sur les droits d'auteurs
et la publication scientifique numérique**

 **Montpellier - 8 mars 2010**

 Manuel DURAND-BARTHEZ

 URFIST Paris

Sommaire des principes

- ✿ Les licences Creative Commons
- ✿ Les Recommandations aux Auteurs (exemple de l'*American Geophysical Union - AGU*)
- ✿ La liste ROMEO du Groupe SHERPA
- ✿ Les règles de dépôt en Archives ouvertes

Licences Creative Commons

- ✿ Créées en 2001 à la Stanford Law School à l'initiative du professeur Lawrence Lessig
- ✿ Creative Commons est une « organisation » multinationale [U.S. *Charity* type 501(c)(3)]
- ✿ Pas un Cabinet de consultants ou d'avocats
- ✿ Sans but lucratif, juristes volontaires
- ✿ Proposent des contrats-types dans plusieurs pays
- ✿ Adaptation aux droits nationaux

Licences Creative Commons

- ✿ Le CERSA, Centre d'Etudes et de Recherches de Science Administrative
- ✿ laboratoire de recherche rattaché à l'Université Panthéon-Assas Paris 2 et au CNRS (UMR 7106)
- ✿ = institution affiliée à Creative Commons en France

Licences Creative Commons

- ✿ Ces licences ne sont pas des contrats de cession de droit avec transfert de propriété, mais des offres (*pollicitation*) de mise à disposition sous certaines conditions
- ✿ Une offre n'est véritablement une *pollicitation* que si une réponse affirmative, pure et simple (l'acceptation), suffit à créer un contrat entre les deux parties

Licences Creative Commons

- ✿ Le terme *bénéficiaire* et non pas le terme *licencié* a été retenu pour désigner dans la traduction française la personne qui accepte l'offre
- ✿ Garantit l'exercice *paisible* des droits conférés aux bénéficiaires qui acceptent les termes de l'offre

Licences Creative Commons

- ✿ Il n'est pas interdit aux bénéficiaires de divulguer l'oeuvre concernée sous des conditions différentes de celles que postule le type de licence attachée
- ✿ **à la condition expresse d'obtenir une autorisation écrite de la part de son auteur,** comme dans le système juridique classique, hors Creative Commons
- ✿ L'auteur qui place ses oeuvres sous Creative Commons conserve ses droits

Licences Creative Commons

- ✿ La paternité indiquée dans une offre Creative Commons reste soumise à la bonne foi des utilisateurs
- ✿ La paternité est le concept minimal commun à l'ensemble des licences
- ✿ Paternité = Citation explicite de la Source

Licences Creative Commons

- ✿ Systématique, la paternité peut constituer l'unique exigence d'une licence C.C.
- ✿ Dénomination anglo-saxonne :
Attribution (« by »)

Attribution (« by »)



Licences Creative Commons

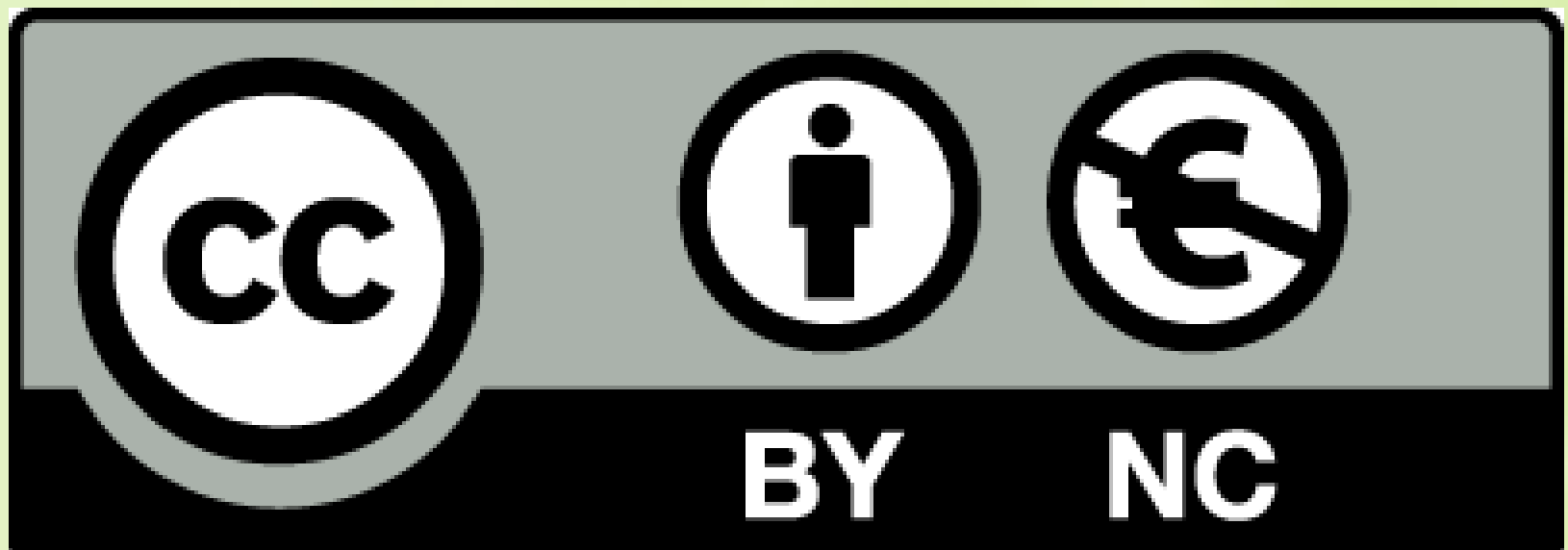
✿ Deux interdictions facultatives :

- ✿ interdiction de modifier (produit dérivé)
- ✿ Non derivative « nd »
- ✿ interdiction d'en tirer des bénéfices de type commercial
- ✿ Non commercial « nc »

Non derivative « nd »



Non commercial « nc »



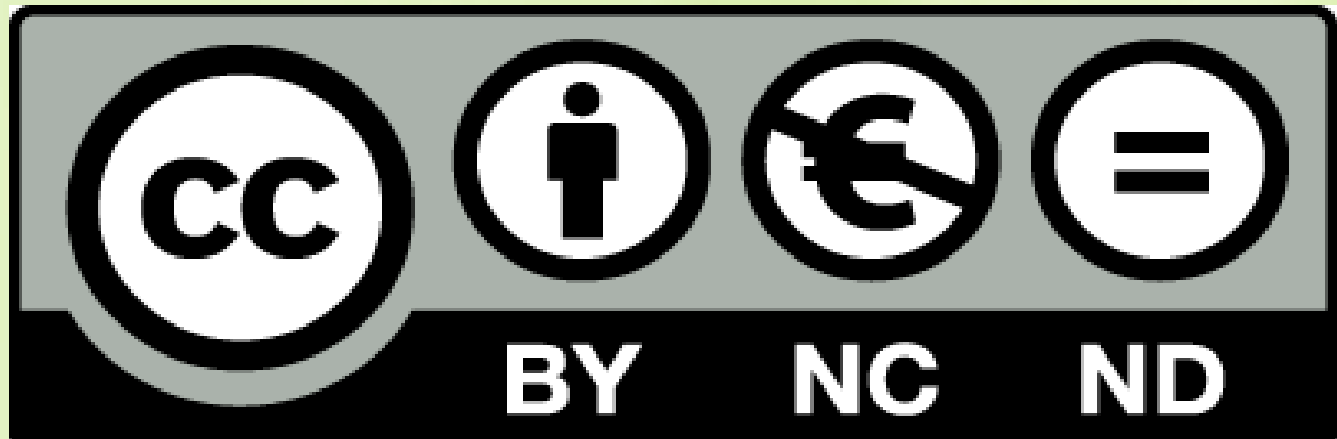
Licences Creative Commons

- ✿ Une exigence complémentaire facultative :
 - ✿ incompatible avec *Non derivative* “nd”
 - ✿ le dérivé ne peut faire l’objet d’une pollicitation que dans des termes rigoureusement identiques à la licence d’origine
 - ✿ le dérivé doit invoquer la paternité de son ascendant (“by” systématique à la base)
 - ✿ Share-alike “sa”

Share-alike “sa”



Ces options peuvent être combinées entre elles



<u>Paternité</u>			
<u>Paternité</u> <u>Pas de Modification</u>			
<u>Paternité</u> <u>Pas d'Utilisation Commerciale</u> <u>Pas de Modification</u>			
<u>Paternité</u> <u>Pas d'Utilisation Commerciale</u>			
<u>Paternité</u> <u>Pas d'Utilisation Commerciale</u> <u>Partage des Conditions Initiales à l'Identique</u>			
<u>Paternité</u> <u>Partage des Conditions Initiales à l'Identique</u>			



Paternité - 2.0

Creative Commons n'est pas un cabinet d'avocats et ne fournit pas de services de conseil juridique. La distribution de la présente version de ce contrat ne crée aucune relation juridique entre les parties au contrat présenté ci-après et Creative Commons. Creative Commons fournit cette offre de contrat-type en l'état, à seule fin d'information. Creative Commons ne saurait être tenu responsable des éventuels préjudices résultant du contenu ou de l'utilisation de ce contrat.

Contrat

L'Oeuvre (telle que définie ci-dessous) est mise à disposition selon les termes du présent contrat appelé Contrat Public Creative Commons (dénommé ici « CPCC » ou « Contrat »). L'Oeuvre est protégée par le droit de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur, droits voisins, droits des producteurs de bases de données) ou toute autre loi applicable. Toute utilisation de l'Oeuvre autrement qu'explicitement autorisée selon ce Contrat ou le droit applicable est interdite.

L'exercice sur l'Oeuvre de tout droit proposé par le présent contrat vaut acceptation de celui-ci. Selon les termes et les obligations du présent contrat, la partie Offrante propose à la partie Acceptante l'exercice de certains droits présentés ci-après, et l'Acceptant en approuve les termes et conditions d'utilisation.

1. Définitions

- a. **« Oeuvre »** : oeuvre de l'esprit protégeable par le droit de la propriété littéraire et artistique ou toute loi applicable et qui est mise à disposition selon les termes du présent Contrat.
- b. **« Oeuvre dite Collective »** : une oeuvre dans laquelle l'oeuvre, dans sa forme intégrale et non modifiée, est assemblée en un ensemble collectif avec d'autres contributions qui constituent en elles-mêmes des oeuvres séparées et indépendantes. Constituent notamment des Oeuvres dites Collectives les publications périodiques, les anthologies ou les encyclopédies. Aux termes de la présente autorisation, une oeuvre qui constitue une Oeuvre dite Collective ne sera pas considérée comme une Oeuvre dite Dérivée (telle que définie ci-après).
- c. **« Oeuvre dite Dérivée »** : une oeuvre créée soit à partir de l'Oeuvre seule, soit à partir de l'Oeuvre et d'autres oeuvres préexistantes. Constituent notamment

Extrait d'une
version
« France » du
contrat « by »

Licences Creative Commons

- ✿ Les licences C.C. concernent *le plus souvent* des documents **AUTRES QUE** les publications scientifiques proprement dites du type *Research Articles* ou Communications de Congrès assimilables à ces articles
- ✿ Exemples : présentations d'information (diaporamas...), tutoriels, cours en ligne, contenus scientifiques de pages personnelles, notes et rapports, working papers...

Licences Creative Commons

- ✿ Exceptionnellement, des périodiques proposent des articles labellisés C.C.
- ✿ Exemple : ceux de l'European Geosciences Union (cf. notamment : *Nonlinear Processes in Geophysics*)

1 Introduction

In many astrophysical and laboratory systems with β -values of the order of unity, the large scale plasma dynamics is governed by the interplay between plasma flow and magnetic field. At larger values of β , the plasma flow becomes the main driver of the system evolution. However, even in this limit, magnetic fields can play a key role in the plasma dynamics. Indeed, the possibility of violating (locally) the "ideal" MHD, low frequency evolution, i.e. the linking condition between flow elements by the magnetic field (the so-called "frozen-in law"), allows the system to access ideally forbidden energetic states. The magnetic energy corresponding to such an energetic jump is then sufficient, in principle, to affect the large scale flow dynamics. The process capa-

making reconnection evolving on time scales comparable to the ideal time scale of the large scale system, e.g. the Alfvén time scale. This is needed in order to explain the observed quasi-ideal time scale of energy release, as for example in solar flares, in magnetically confined laboratory plasmas, etc. Possible ingredients, studied by numerical simulation analysis, to make reconnection fast are the development of local "anomalous resistivity" in the MHD regime and the transition to the two fluid regime by the Hall term where electron and ion dynamics separate inside the diffusion layer (see Vekstein and Bian, 2006; Drake et al., 2008, and references therein).

Several fundamental points in the problem of magnetic reconnection still remain to be clarified. For example, even if theoretically the main features distinguishing a resistive or a collisionless reconnection layer are fairly well understood, the debate concerning which micro-process drives reconnection is still open. Another outstanding problem of magnetic reconnection is the interplay between the micro and macro-physics during the full evolution of the large scale system.



Correspondence to: F. Califano
(califano@df.unipi.it)

Published by Copernicus Publications on behalf of the European Geosciences Union and the American Geophysical Union.

Licences Creative Commons

- ✿ Le répertoire *Wiki* du site de Creative Commons donne les instructions pour labelliser une page Web
- ✿ Ce site permet la création automatique d'un code balisé à retranscrire sur le site d'un auteur souhaitant labelliser sa page.

Licences Creative Commons

- ✿ La plupart des éditeurs de pages Web offrent une fonction *Code View* permettant d'effectuer facilement cette retranscription. Exemple:

- ✿

```
<a rel="license"
href="http://creativecommons.org/licenses/by/2.0/fr/"></a><br
/><span xmlns:dc="http://purl.org/dc/elements/1.1/"
property="dc:title">Rechercher des brevets</span> by <a
xmlns:cc="http://creativecommons.org/ns#" href="www.scd.ups-
tlse.fr/barthez/RechBrevSchema.ppt"
property="cc:attributionName" rel="cc:attributionURL">DURAND
BARTHEZ Manuel</a> est mis &#224; disposition selon les
termes de la <a rel="license"
href="http://creativecommons.org/licenses/by/2.0/fr/">licence
Creative Commons Paternit&#233; 2.0 France</a>
```


Les publications scientifiques *classiques*

- ✿ *Research Articles* ou Communications de Congrès assimilées
- ✿ Fréquentation usuelle de revues clairement identifiées correspondant aux standards de l'axe de recherche suivi par un Labo
- ✿ Suivi réglementé des Recommandations aux Auteurs
- ✿ Chartes types
- ✿ Grandes lignes souvent identiques à celles de l'*American Geophysical Union* (AGU)

Droits garantis aux Auteurs (AGU)

- tous droits de propriété autres que le copyright

(ex : brevetabilité)

- présentation orale
- reprographie de figures, tableaux, extraits, moyennant la citation de source appropriée

Droits garantis aux Auteurs (AGU)

- reprographie papier de tout ou partie à usage pédagogique dans un local d'enseignement
- le droit d'interdire à autrui un usage commercial de l'oeuvre
- le droit d'introduire l'oeuvre ou son résumé sur un site Web moyennant des restrictions précisées ci-après

La Dual Publication Policy (AGU)

- ✿ L'introduction sur le Web de *preprints* par le biais de services dédiés à l'archivage et à la citation, constitue en soi une publication
- ✿ Si le *preprint* est retiré de l'archive, il n'est alors plus considéré comme « publié »
- ✿ Si l'article a été soumis à publication mais pas encore accepté, l'auteur doit inclure la précision suivante en cas d'introduction sur un site Web :
“*Submitted for publication in (journal title)*”

La Dual Publication Policy (AGU)

- ✿ Si l'article a été accepté pour la publication et si le Copyright a été transféré à l'éditeur (ici : l'AGU), l'auteur peut introduire son article sur son site avec la mention :
*“Accepted for publication in (journal title).
Copyright (year) American Geophysical
Union. Further reproduction or electronic
distribution is not permitted”.*

La *Dual Publication Policy* (AGU)

- ✿ Si l'article a été publié, ou au moment même de sa publication, la mention ci-dessus est ainsi modifiée : « *An edited version of this paper was published by AGU. Copyright (year) American Geophysical Union.* »
- ✿ Dans ce cas, il est recommandé de mentionner la référence bibliographique complète avec un lien vers le résumé dont l'accès (chez cet éditeur) est libre, le cas échéant par le biais du DOI (Digital Object Identifier) précédé de <http://dx.doi.org/>

La politique des éditeurs vs. les archives ouvertes

- ✿ Un fichier de référence : ROMEO
Copyright policies & self-archiving
- ✿ Réalisé par SHERPA, consortium académique et universitaire britannique basé à Nottingham.
- ✿ Recense la grande majorité des éditeurs scientifiques

SHERPA ROMEO

- ✿ Analyse, pour chacun d'eux, la politique suivie pour chaque titre de périodique
 - ✿ autorisation éventuelle du *preprint*
 - ✿ archivage éventuel du *postprint*
 - ✿ utilisation fréquemment exigée du dernier *draft* avant acceptation
 - ✿ embargo facultatif (6, 12, 18, 24, 36 mois...) ou archivage immédiat

SHERPA ROMEO

✿ Editeurs classés sous 4 couleurs :

- ✿ **Vert** : le plus libéral (*preprint + postprint*)

Ex. AGU

- ✿ **Bleu** : n'autorise que le POSTprint

- ✿ **Jaune** : n'autorise théoriquement que le PREprint ; autorise en fait souvent le POSTprint moyennant de multiples restrictions

- ✿ **Blanc** : le plus restrictif. Ex. : American Chemical Society (ACS)

SHERPA ROMEO

- ✿ Le fichier ROMEO est systématiquement consulté dans le cadre du *Workflow* de certaines Archives ouvertes institutionnelles avant tout dépôt.
- ✿ Exemple OATAO (Open Archive Toulouse Archive Ouverte)
- ✿ HAL est respectueux des mêmes principes

Publisher copyright policies & self-archiving

Found 1 publishers when searched for **lippincott**:

These summaries are for the publishers *default* policies and changes or exceptions can often be negotiated by authors.

All information is correct to the best of our knowledge but should not be relied upon for legal advice.

Publisher:	Lippincott, Williams & Wilkins
Pre-print:	✓ author can archive pre-print (ie pre-refereeing)
Post-print:	✗ subject to Restrictions below, author can archive post-print (ie final draft post-refereeing)
Restrictions:	<ul style="list-style-type: none"> • 12 months
Conditions:	<ul style="list-style-type: none"> • Some journals have separate policies, please check with each journal directly • Pre-print must be removed upon acceptance for publication • Post-print may be deposited in personal website, university's institutional repository or employers intranet • Publisher's version/PDF cannot be used • Must include statement that it is not the final published version • Published source must be acknowledged with full citation • Must link to publisher version • NIH authors will have their accepted manuscripts transmitted to PubMed Central on their behalf (see policy for details)
Mandated OA:	✓ Autism Speaks (Compliant); ✗ BHF (Non-compliant); ✗ Cancer Research UK (Non-compliant); ✗ DoH (Non-compliant); ✓ HHMI (Compliant - selected journals); ✗ Inserm (Non-compliant); ✓ MRC (Compliant - selected journals); ✗ NHMRC (Non-compliant); ✓ NIH (Compliant); ✓ Wellcome Trust (Compliant - selected journals)
Copyright:	general policy and example of policy and NIH policy
RoMEO:	This is a RoMEO yellow publisher
Updated:	07-Jan-2009. Suggest an update for this record

Search again?

SHERPA JULIET

- ✿ Liste JULIET, compagne de ROMEO...
- ✿ Précise la politique des bailleurs de fonds institutionnels vs. les éditeurs en vue des Archives ouvertes

SHERPA JULIET

- ✿ Exemple INSERM : la publication résultant d'une recherche financée par cet Institut
 - doit faire l'objet d'un dépôt en archive ouverte
 - au moins et obligatoirement dans HAL-INSERM
 - l'éditeur de la revue publiant l'article ne peut exiger un embargo supérieur à 6 mois

Research funders' open access policies



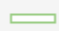
[Inserm \(Institut national de la santé et de la recherche médicale\)](#) / [National Institute of Health and Medical Research](#)

Country: France

[JULIET Home](#) | [Open Access Archiving](#) | [Open Access Publishing](#) | [Data Archiving Policy](#) | [Key to OA Ticks](#)

Publications Policy

Open Access Archiving

	Whether to Archive: * Requires deposition in Open Access archives
	What to Archive: * Peer-reviewed publications * Author's final version * Unspecified format
	When to Archive: * When accepted for publication * Acceptable embargo: up to 6 months after publication
	Where to Archive: * In named repositories... * HAL Inserm (Required)
	Archiving Conditions: * [No information]

Open Access Publishing

	Whether to Publish: * No policy for publication in Open Access publications
	Where to Publish: * [No information]
	Publishing Conditions: * [No information]

General

	General Conditions: * Effective for all new projects from 01-Jan-2008
	Policy Links: * [No information]

Data Archiving Policy

	Whether to Archive: * No policy for deposition in Open Access archives
	What to Archive: * Unspecified data

Dépôt en archive ouverte

- ✿ Application des règles générales définies dans les principes évoqués précédemment
- ✿ Stratégies variables en fonction d'un dépôt de brevet potentiel
- ✿ Les éditeurs commerciaux ne disposent que des droits que les auteurs leur ont cédés explicitement

L'ADDENDUM de Science Commons

- ✿ En l'absence de précisions fournies par ROMEO, recourir éventuellement à l'ADDENDUM de Science Commons (« filiale » de Creative Commons)
- ✿ ADDENDUM = Formulaire électronique en langue anglaise téléchargeable à partir du site de Science Commons spécifiant que l'auteur conserve le droit d'user librement de son oeuvre sans but lucratif

L'ADDENDUM de Science Commons

✿ L'ADDENDUM peut stipuler soit :

- l'octroi par l'auteur d'une licence Creative Commons de type

Attribution Non Commercial (By-NC)

- la volonté de l'auteur de mettre l'oeuvre immédiatement en libre accès sur un entrepôt institutionnel à but non lucratif
- la mise en accès libre par l'auteur du draft final pendant 6 mois, puis celle de l'article en version commerciale

L'ADDENDUM de Science Commons

- ✿ Une approche préalable de l'éditeur est indispensable pour juger de l'opportunité de telle ou telle de ces stratégies
- ✿ Le formulaire électronique de l'ADDENDUM est téléchargeable sur le site de Science Commons
- ✿ Le recours à l'Addendum n'est pas fréquent et son refus par l'éditeur est rarement relevé par Science Commons

1. Enter the information requested and select the option of your choice from the menu below.

Manuscript Title	<input type="text"/>	?
Journal	<input type="text"/>	?
Author Information	<input type="text"/>	?
Publisher	<input type="text"/>	?
Agreement Type	<input type="text"/>	?

Agreement Type

Please refer to the [FAQ](#) for more help selecting your addendum.

- Delayed Access
- Access-Reuse
- Immediate Access
- MIT Amendment

2. Save the PDF addendum that is generated.
3. Print the addendum, and sign and date it.
4. Sign and date the publisher's agreement. Immediately below your signature on the publisher's form, write: "Subject to attached Addendum." This is very important because you want to make clear that your signature is a sign that you accept the publisher's agreement only if the publisher accepts you Addendum.
5. Make a copy of all three documents (the publisher's form, your Addendum, and your cover letter) for your records.
6. Staple the three original documents together.
7. Mail the three original documents to the publisher.

IMPORTANT NOTICE: This website provides general information and sample agreements but it does not provide individual legal advice. Creative Commons Corporation, including Science Commons ("Creative Commons"), is not a law firm and does not provide legal services, and you should not rely on us for legal advice. Using the materials on this website or communicating with us does not create an attorney-client relationship. Creative Commons provides this general legal information on an 'as-is' basis. Creative Commons makes no warranties, including, but not limited to, the warranties of merchantability and fitness for a particular purpose, regarding the information or materials provided on this website. Creative Commons is not a party to this addendum or any related agreement. You agree that as consideration for making these materials available to you free of charge, you shall not bring suit against Creative Commons or otherwise hold Creative Commons liable to You or any party on any legal theory for any damages whatsoever, including without limitation any general, special, incidental or consequential damages arising in connection to your use of the materials and information.



Copyright Toolbox en v.f.

- ✿ Recours possible au contrat type en langue française de la *Copyright Toolbox*
- ✿ Réalisée par les organismes académiques SURF (Pays-Bas) et JISC (Royaume-Uni), adaptée en français par les Presses universitaires de Lyon (PUL) et l'Association des Directeurs de Bibliothèques Universitaires (ADBU)

IDENTIFICATION

e-mail

password

Rechercher

■ **Actualités**

■ **L'association**

- Présentation et statuts
- Organigramme
- Adhésion
- **Annuaire des adhérents**
- **Modifier ma fiche**
- **ADBU Forum**
- Rapports d'activités
- CA

■ **Travaux en cours**

- Emploi étudiant
- Evaluation des moyens
- **GRH**
- DADVSI - SOFIA
- OAI et TICE
- **Relations avec les partenaires**

- Interassociations

■ **Enquêtes**

- SInFoDoc : Système d'Information sur la Formation Documentaire
- Libqual+
- Autres

■ **Documents et publications**

Boite à outils pour les archives ouvertes

La traduction française de la *Copyright Toolbox* de la Fondation néerlandaise SURF, en format PDF et en html.



Lien : [Version anglaise sur le site de SURF](#) -
[http://copyrighttoolbox.surf.nl/copyrighttoolb \(...\)](http://copyrighttoolbox.surf.nl/copyrighttoolb...)

Boite à outil html



(1 Mo)



Boite à outil html

(307.4 ko)

Publié le 5 septembre 2007

Dernière modification le 18 décembre 2007

Rédigé par Daniel Eymard

EGALEMENT DANS CETTE RUBRIQUE

- [Communication de la Commission Européenne](#)
- [Le savoir en libre accès : Nouveaux enjeux des archives ouvertes](#)
- [Open Scholarship 2006 : New Challenges for Open Access Repositories](#)

Conclusion potentielle...

- ✿ L'espoir que l'influence du fichier JULIET s'accroisse
- ✿ Le souhait que les bailleurs de fonds et les instances administratives usent de cette influence pour faire admettre très largement une politique éditoriale favorable à une diffusion des connaissances aussi large que possible
- ✿ Et ce, dans le respect du droit des auteurs...

Liens utiles

- ✿ *Creative Commons*
- ✿ <http://fr.creativecommons.org/>
- ✿ *SHERPA Romeo & Juliet*
- ✿ <http://www.sherpa.ac.uk/index.html>
- ✿ *Guide du dépôt et du bon usage de Hal*
- ✿ <http://www.ccsd.cnrs.fr/spip.php?rubrique15>
- ✿ *FAQ de l'archive toulousaine OATAO*
- ✿ <http://oatao.univ-toulouse.fr/faq.html>
- ✿ *Addendum de Science Commons*
- ✿ <http://scholars.sciencecommons.org/>
- ✿ *Copyright Toolbox*
- ✿ http://www.adbu.fr/article.php3?id_article=348